



On embauche nos futurs remplaçants

Par **eglantine92**, le **22/02/2011** à **10:12**

Bonjour,rrnrnNotre société a été rachetée et nous faisons maintenant partie d'un groupe avec 2 sites différents : des bureaux en région parisienne avec notamment mes anciens collègues, et le site de production en province avec la majeure partie des dirigeants. rnAucune réorganisation n'a réellement été mise en place et nous sommes un peu livrés à nous-mêmes ; nous travaillons malgré tout comme avant pour assurer l'activité ... rnLa situation financière du groupe est très précaire. Nous apprenons néanmoins (officieusement) qu'un recrutement est en cours en province pour une personne qui ferait ... ce que NOUS assurons comme tâches ! rnMa question est donc la suivante : peuvent-ils recruter une personne sur l'autre site, puis nous licencier ensuite ? rnSachant qu'il ne nous a pas été demandé officiellement d'aller travailler sur l'autre site ... rnMerci pour votre aide